

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 57 (1919)  
**Heft:** 20

**Artikel:** Un comédien vaudois  
**Autor:** V.F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-214704>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).  
Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>o</sup>, Albert DUPUIS, succ.  
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE  
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
"PUBLICITAS"  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;  
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.  
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire** du Numéro du 17 mai 1919. — Un comédien vaudois (V. F.). — Les armes de Genève (Georges Hantz). — La société des patois vaudois (C.-C. Dénéreaz. — On dzoudzou de pé mol-landy (Djan Dzatiel). — Toast aux dames. — Feuilleton: La maison du Chat-qui-pelote (Honoré de Balzac). — Boutades.

## UN COMÉDIEN VAUDOIS

UN gamin d'Ollon, voici près d'un demi-siècle, s'en allait souvent, au sortir de l'église, avec deux ou trois de ses jeunes amis, dans les vergers qui font au village un cadre si opulent. Adossé à un noyer, il leur refaisait le sermon qu'il venait d'entendre. Ses auditeurs se lordaient de rire, non qu'il tournât en dérision les austères paroles tombées de la chaire, mais parce qu'il imitait à merveille les gestes du prédicateur et ses intonations. Cet irrévérencieux enfant était Samuel Jaques, l'un des propres fils du pasteur de l'endroit et celui qui devint le comédien Bonarel, puis le directeur du Théâtre de Lausanne.

Mort il y a huit jours, Bonarel laissera la mémoire d'un artiste qui a honoré le canton de Vaud<sup>1</sup> et dont le talent était prisé en France et en Belgique, aussi bien que dans la Suisse romande. Il est l'unique exemple d'un de nos compatriotes qui se soit fait un nom dans la carrière dramatique. Feuilletez le Livre d'or des Vaudois, publié en 1903, vous y trouverez les portraits d'hommes d'Etat, de juristes, de professeurs, de médecins, d'écrivains, de peintres, les portraits d'ecclésiastiques, de beaucoup d'ecclésiastiques; mais c'est en vain que vous y chercheriez la silhouette d'un acteur de profession.

Sa renommée, Bonarel ne la devait qu'à lui-même. Force lui fut de se passer des encouragements de sa famille. Celle-ci l'avait poussé à entrer dans une maison de commerce de Lausanne. Il en fut quelque temps le commis-voyageur. Sa parole aisée et l'élégance de ses manières ne devaient certes pas lui nuire dans cet emploi. Mais il lui manquait deux choses essentielles : la vocation et le toupet. Comment prôner convenablement la marchandise de son patron quand on est réservé, presque timide, et que, la tête pleine de scènes de Molière, on les récite mentalement toute la journée? Samuel Jaques ne tarda pas à dire adieu pour toujours au négoce. Il s'en fut à Paris, ayant à peine dix-huit ans. Son voyage payé, il lui restait trois écus pour tout potage. Ce fut une méchante troupe de comédiens ambulants qui le tira un temps de la misère. Avec elle il parcourut toute la France, jouant dans les bourgades écartées, dans les granges, sur les champs de foire, où ses camarades et lui, comme les acteurs du *Roman comique* de Scarron, dressaient eux-mêmes leurs tréteaux. Cependant cette compagnie itinérante n'attirait guère la foule. Au bout de quelques mois, ses membres se dispersèrent. Ils n'avaient plus rien à se mettre sous la dent. C'était au Havre. L'artiste vaudois n'eut

d'autre ressource que de s'engager au port comme débardeur. Les passants le regardaient avec curiosité pousser sa brouette, en habit de soirée, dont les pans voltigeaient drôlement, et ne pas broncher sous les lazzi de ses « copains ». Ce vêtement de cérémonie était toute sa garde-robe.

Ayant gagné de quoi retourner à Paris, Bonarel — c'est le nom qu'il avait pris pour ménager les susceptibilités des siens — Bonarel eut la bonne fortune de suivre, au Conservatoire, les leçons de Got, de la Comédie-Française. Ses succès dans les rôles de comique le firent remarquer. A vingt ans, il jouait déjà sur diverses petites scènes parisiennes. Il fut engagé ensuite au Gymnase, à Liège, au Parc, à Bruxelles, aux Variétés, à Marseille, au Casino de Monte-Carlo, au Théâtre Antoine. Le Casino de Vichy l'eut de 1894 à 1906, chaque été, comme grand premier comique. En 1908, la Comédie de Vichy le sollicitait d'être son administrateur, quand il fut appelé à la direction du Théâtre de Lausanne, qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Durant les sanglantes années 1914 à 1918, où, dans les pays belligérants, le seul théâtre qui comptait était le théâtre de la guerre, il arriva à Bonarel de travailler avec ces troupes qui préparent des spectacles pour les cinématographes de l'armée. Il adorait ces parties-là. C'étaient ses vacances d'été. Il s'y rencontrait avec des comédiens célèbres. On jouait en plein air, à quelque carrefour au fond de la campagne, dans la cour d'un château, ou encore en une clairière de forêt, sans autres spectateurs qu'un garde-chasse ou qu'un garde-champêtre. Des scènes interprétées ainsi à Fontainebleau lui avaient procuré une de ses plus pures jouissances d'artiste et d'amoureux de la nature. Car ses longs séjours à Paris, la vie factice de la rampe n'avaient pas effacé en lui le souvenir des beaux paysages d'Ollon et des juvéniles escapades par monts et par vaux.

Bonarel a joué aussi au Théâtre du Jorat à Mézières. On l'y avait chargé de rôles en dehors de ceux pour lesquels il était né. Il s'y fit applaudir. Mais le vrai Bonarel était le Bonarel comique. Il rappelait Coquelin aîné, son modèle préféré. Il avait une remarquable distinction d'allures, le geste sobre, une diction impeccable, avec une voix chaude, prenante, où se mêlaient de temps à autre des inflexions un tantinet onctueuses, héritage des prêches paternels qu'il entendait tous les dimanches et qu'il « jouait » sous les noyers.

A son grand talent, Bonarel joignait toutes les qualités d'un homme aimable et bon, d'un modeste qui poussa l'horreur du cabotage jusqu'à ne jamais vouloir donner son portrait aux éditeurs de feuilles de théâtre et de programmes illustrés; aussi, parmi les comédiens, passait-il pour un phénomène.

V. F.

**Chez le photographe.** — Sami s'est rendu chez le photographe pour « se faire tirer en portrait ». Mais avant de se placer devant l'objectif il s'informe du prix.

*Le photographe.* — C'est six francs la demi-douzaine.

*Sami.* — Six francs! Allo, comment se fait-il que vous n'en ayez demandé que quatre à mon voisin. Il est pourtant beaucoup plus gros que moi! — M. E.

## LES ARMES DE GENÈVE

\*\*\*, le 15 mai 1919.

Mon cher Conteur.

Dans ton dernier numéro, tu as parlé de Genève et des Genevois. La capitale des nations est à la mode aujourd'hui. Aussi bien est-ce là mon excuse pour t'envoyer, résumé, un article de M. Georges Hantz, dans la *Tribune de Genève*, article que j'avais jadis collectionné et qui traite des « Armes de Genève ». — *Un vieil ami.*

POUR faire cesser une situation confinant au domaine de la plus haute fantaisie dans l'interprétation de l'ensemble et des détails des armoiries de Genève, le Conseil d'Etat ensuite des réclamations très justifiées de gens compétents en matière d'héraldique, et sous l'heureuse initiative du chancelier Bret, a pris une décision remettant nettement et définitivement les choses au point. La fantaisie en matière d'héraldique n'est pas admissible.

Les armes genevoises sont belles entre toutes. Elles ont un caractère artistique qui frappe par l'harmonie de leur dessin et de leurs couleurs. Elles sont grandes par leurs origines et par les modifications d'ordre politique et moral que les époques de notre vie nationale y ont apportées.

Une commission fut constituée et sous la présidence du conseiller Henri Fazy examina avec le plus grand soin le remarquable travail sur la matière, présenté par M. Eug. Demole ainsi que les dessins établis avec le souci de la ligne par M. Emile Demole, pour illustrer ce travail de façon très exacte aux points de vue héraldique et historique qui en sont la base.

Le 31 janvier 1918, cette commission présente ses conclusions, qui furent immédiatement adoptées par le Conseil d'Etat dans sa séance du 8 février 1918.

Voici la définition héraldique établie :

*La République du canton de Genève porte : parti, au I d'or, à la demi-aigle éployée de sable, mouvant du trait du parti, couronnée, becquée, languée, membrée et armée de gueules; au II de gueules, à la clef d'or en pal contournée. Cimier : un soleil naissant d'or, portant en cœur le trigramme IHS de sable.*

Devise : « Post Tenebras Lux ».

Soit en d'autres termes moins savants :

La demi-aigle noire sur fond d'or ou jaune à gauche du spectateur, aile éployée avec sept plumes. La couronne posée sur la tête, le bec, la langue, la patte, et la serre sont rouges.

La clef sur fond rouge à droite du spectateur est d'or ou jaune, pas modelée, mais bien plate et découpée, la poignée parfaitement libre « alaisée » c'est à dire non passée sous le trait du parti ce qui n'a aucune raison d'être; pour être très précis, elle doit être entourée complètement par le rouge du champ.

<sup>1</sup> Il était bourgeois de Sainte-Croix.